



Déclaration liminaire Comité Technique Local 20 septembre 2018

Monsieur le Président,

L'application du prélèvement à la source au 1^{er} janvier 2019 a donc été confirmée par l'exécutif malgré quelques (fausses?) hésitations.

Le désir de se faire gloire (en tirer vanité) d'être le Président, le Ministre, le Directeur général qui mènera au bout cette réforme du recouvrement a finalement été trop fort. Malgré les nombreux avertissements reçus depuis des mois, dont ceux de la CGT.

Et puis il aurait été impensable pour le gouvernement, malgré de nombreux bugs techniques et l'effet anxiogène lié à l'amputation pécuniaire sur les fiches de paie , de stopper cette réforme puisque le PAS et la suppression progressive de la taxe d'habitation permettraient des "économies" d'emplois dans notre administration qui en regorgerait selon Bercy.

C'est ainsi qu'envers et contre tout Bruno PARENT annonçait le 17 septembre 2018, avec un sourire narquois presque visible sur le papier, que le volume de suppressions serait de 2130 emplois à Bercy chiffre supérieur à l'année précédente mais bien en deçà de ceux qu'annonçaient certaines mystérieuses personnes.

Monsieur PARENT a-t-il peur du retour de bâton ?

Dans notre administration, qui a déjà trop subi de suppressions d'emplois, et au sein de laquelle les collègues sont de plus en plus en souffrance au travail, ce chiffre est intolérable.

Pour la CGT, la DGFIP doit être renforcée et pas anéantie.

Pourtant dès 2020, le gouvernement a prévu d'intensifier le volume des suppressions d'emplois.

Messieurs DARMANIN, DUSSOPT, et PARENT ont lancé un grand chantier de démantèlement de notre administration (fusions de Directions, fin des trésoreries rurales, fusions de SIP, SIE, SPF, abandon du cadastre, suppression du numéraire,...), dans grand nombre de Directions.

La CGT continuera donc de lutter contre la mise à mort de notre service public, pour le maintien des droits des agents et pour l'amélioration de leurs conditions de travail.

Revenons au Prélèvement à la source : nous y serons donc dans quelques mois, et cela se voit.

Les accueils en Ardèche sont pris d'assaut, «le standard » téléphonique explose, les mails affluent.

Heureusement que les collègues sont professionnels car entre le manque de personnel de plus en plus cruel, le défaut de formation à 3 mois de l'échéance, la charge de travail en plus de celle déjà existante, il y a de quoi craquer... !

Il est tout de même inconcevable qu'aucune formation supplémentaire ne soit engagée avant le 1^{er} janvier 2019 !!

Et comme si cela ne suffisait pas, on maintient l'accueil sur RDV alors que les effectifs ne sont pas suffisants.

Pour rajouter à tout cela, le gel du point d'indice pour 2019 à encore été confirmé par un certain monsieur DUSSOPT.

Le point d'indice doit être débloqué et la perte de pouvoir d'achat rattrapée dès 2019 !

Monsieur le Président, l'atmosphère à la DDFIP 07, et à la DGFIP, est de plus en plus lourde et pesante. Ce ne sont pas que des paroles, ce sont des faits. Toutes ces expérimentations et projets de fusions / destruction dans un avenir proche, inquiètent lourdement les collègues, qui sont attachés à leur métier, leurs services, au Service Public.

Face à cette désastreuse politique qui ne favorise, encore une fois, que les plus puissants, et face à la destruction de notre modèle social, la CGT Finances Publiques appelle les agents de l'Ardèche à se mettre en grève le 9 octobre dans le cadre du mouvement interprofessionnel !

Les élus en CTL

Julien PETIT
Pierre THOMBRAU
David AUTHEVILLE
Mickael FAYET